

AVANT-PROPOS À L'ÉDITION 2010

L'idée d'une version de la Bible qui soit commune aux confessions chrétiennes francophones est ancienne : elle remonte à Richard Simon au ^{xx}e siècle. Mais elle n'a pris vraiment corps et atteint le grand public que dans les années soixante du ^{xx}e siècle.

Le test de l'épître aux Romains

Pour vérifier que l'entreprise était viable, on essaya de traduire en commun l'épître aux Romains, selon le principe « qui peut le plus peut le moins ». On sait que l'interprétation de cette épître a donné lieu, dans le passé, aux affrontements les plus vifs entre protestants et catholiques.

Le projet initial avait en fait été de procéder à une révision œcuménique de la Bible de Jérusalem. Mais les premiers essais, sur l'épître aux Romains, confiés aux professeurs P. Bonnard (Lausanne) et P. Prigent (Strasbourg), ont rapidement conduit les responsables à constater qu'on était déjà au-delà d'un simple travail de révision, et qu'en réalité on avait commencé une œuvre nouvelle.

Il fut donc décidé de constituer une équipe paritaire de six traducteurs. On était en 1965. L'entreprise se trouvait alors encouragée du côté catholique par la récente promulgation de la Constitution dogmatique *Dei Verbum* du concile Vatican II. Au bout d'un peu plus d'un an de travail commun on put considérer que le pari était gagné : un fascicule comportant introduction, traduction et annotation communes de l'épître vit le jour. La démonstration était faite : puisqu'on pouvait traduire ensemble l'épître aux Romains, on pouvait se lancer dans la traduction de toute la Bible ! En outre un constat aussi intéressant qu'inattendu était apparu : les clivages ou désaccords de traduction ne se faisaient pas entre confessions mais entre traducteurs, qu'ils soient catholiques ou protestants. Un débat fraternel – un tel travail en commun ne se fait pas sans créer des liens solides – permit de résoudre les difficultés à la satisfaction de tous.

IX

Une traduction de toute la Bible enfin possible

On se mit donc au travail pour l'ensemble de la Bible. A cet effet on constitua des équipes, toutes paritaires, de spécialistes. Pour cette tâche considérable on réussit à mobiliser presque 120 traducteurs, l'indispensable coordination étant assurée, tant pour le Nouveau Testament que pour l'Ancien, par deux équipes, elles aussi paritaires. Les noms du père François Refoulé et du pasteur Georges Casalis, infatigables chevilles ouvrières de l'entreprise, doivent être ici cités, même si le principe du travail collectif et de l'anonymat des traducteurs a toujours été respecté (on trouvera en regard de la page de titre la liste de tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre). Le Nouveau Testament put paraître en 1972, et l'Ancien en 1975.

A côté de cette édition dite « avec notes intégrales » (et références marginales) voyait aussi le jour une édition de volume plus réduit, dite « avec notes essentielles », ces dernières portant exclusivement sur les problèmes de texte ou de traduction, ainsi que sur le cadre historico-culturel à connaître

pour pouvoir situer le texte lu. Il va de soi que les textes de ces deux éditions parallèles étaient strictement identiques et qu'ils devaient le rester au fur et à mesure des révisions.

Une première mise à jour (1988)

Après un usage d'une quinzaine d'années il devint évident qu'un toilettage de l'ensemble était nécessaire. Plusieurs raisons justifiaient cette mise à jour – qui s'impose d'ailleurs périodiquement à toute édition de la Bible.

En premier lieu, les éditeurs avaient reçu de lecteurs exigeants des remarques ou des suggestions concernant la traduction ou son annotation. Justifiées ou non, ces remarques devaient toutes être examinées.

En second lieu, le grand nombre de traducteurs était la cause d'une certaine diversité dans la traduction de certains mots ou de certains passages parallèles. Certes les évangiles synoptiques avaient été traduits de manière synoptique – c'est-à-dire que des libellés grecs identiques avaient été rendus en français de manière identique –, mais cela n'avait pas été le cas par exemple pour les passages parallèles des livres des Chroniques et des Rois. Une harmonisation s'avérait nécessaire.

En troisième lieu, la Bible représente une telle masse de textes à traiter que, malgré le soin rigoureux apporté à leur travail par les équipes engagées, un certain nombre de mises au point restaient indispensables.

Le fait mérite d'être souligné : à de rares exceptions près il a été possible de réunir à nouveau les mêmes équipes responsables pour la grande vérification qui donna le jour à une deuxième édition de la TOB, parue en 1988.

Le problème du Pentateuque en 2004

Une quinzaine d'années plus tard des spécialistes de l'Ancien Testament ont alerté le comité de l'AORB* sur le fait que la conception qui prévalait quelques décennies plus tôt concernant la composition du Pentateuque avait vieilli et se trouvait de plus en plus contestée : il n'était plus possible de regarder, comme c'était encore le cas aux débuts de la TOB, l'ensemble des cinq premiers livres de la Bible comme une sorte d'œuvre composite empruntant à quatre documents antérieurs, qu'on appelait respectivement « yahviste », « élohiste », « deutéronomiste » et « sacerdotal ». L'AORB décidait alors de confier l'indispensable mise à jour à une équipe – toujours œcuménique – de cinq spécialistes du Pentateuque, chargée de reprendre les introductions et l'annotation du Pentateuque, en tenant compte des avancées de la science. La traduction, elle, ne subit que d'infimes ajustements. L'équipe des rédacteurs sollicités profita de l'occasion pour actualiser aussi les introductions générales à la Bible et à l'Ancien Testament, et pour réviser le tableau chronologique et en écarter les datations par trop aventureuses, comme par exemple celles des patriarches.

En 2003 ce travail a été publié en un fascicule séparé, donnant le Pentateuque sous sa nouvelle présentation avant que celui-ci ne soit intégré dans l'édition datée de 2004. L'édition dite « avec notes essentielles » était parallèlement mise à jour.

La nouvelle édition de 2010

Après cette révision du Pentateuque, une nouvelle édition de la TOB devenait nécessaire pour au moins deux raisons.

En premier lieu, une participation plus active de la partie orthodoxe se devait d'apparaître ici ou là dans l'annotation de certains passages et surtout dans l'adjonction des livres deutérocanoniques en usage dans

* Association œcuménique pour la recherche biblique, qui gère éditions et révisions de la Traduction œcuménique de la Bible (TOB).

la liturgie des Eglises orthodoxes : 3 et 4 Esdras, 3 et 4 Maccabées, Prière de Manassé, Psaume 151.

En deuxième lieu, après la révision de 2004, qui portait sur le seul Pentateuque, il convenait de mettre à jour le reste de la traduction, d'autant que la science biblique a continué de progresser : elle permet aujourd'hui une approche plus précise de la datation de certains livres et un éclairage historico-culturel parfois plus précis du texte biblique grâce aux nouveaux progrès de l'archéologie.

Enfin, dans le prolongement des travaux d'un Paul Ricœur sur le phénomène de la lecture, par exemple, on est mieux à même de comprendre aujourd'hui comment un livre aussi complexe que celui d'Esaié présente une unité jusqu'alors plus ou moins méconnue. Sur la base de ces constats les *introductions*, d'une part, et l'*annotation*, d'autre part, ont été l'objet d'un certain nombre de retouches.

Quant à la *traduction* elle-même, elle a été revue dans une double perspective.

En premier lieu, pour faire droit aux remarques de certains lecteurs, on a, quand cela se justifiait, procédé à des retouches *ponctuelles*.

Citons, à titre d'exemple, le cas de Gn 4.21, où on a remplacé *cithare* (désignation anachronique) par *lyre* ; ou de Gn 1.1, où l'on est revenu, sur le fond, à la traduction de 1975, tout en faisant apparaître l'aspect de titre ou de sommaire du premier verset de la Bible. Dans certains cas, on a préféré au décalque, fidèle à la forme du texte original, une traduction plus fidèle au sens. Ainsi en Mc 10.23, au lieu de « Qu'il sera difficile... ! », on lira « Qu'il est difficile... ! », car le futur a ici une valeur de sentence plus que de temps. N'entrons pas dans les détails des améliorations du français ou de l'orthographe – en particulier pour certains noms propres –, ni de la correction de coquilles ayant survécu aux relectures des éditions précédentes, ni de la rectification éventuelle de la ponctuation ou de la remise en place d'un numéro mal placé de verset, de référence marginale, voire d'un changement de sous-titre.

Outre ces retouches ponctuelles on a procédé à un certain nombre de retouches *systématiques*.

Les premières ont porté sur les noms divins. La quasi-totalité d'entre eux comportait en effet les qualificatifs « puissant » ou « tout-puissant ». Or ces qualificatifs sont en réalité étrangers aux noms divins respectifs pour lesquels il faut trouver un équivalent français. Ainsi la séquence très fréquente *Adonai (Elohim) Sabaoth*, littéralement *le Seigneur (Dieu) des armées*, qui était rendue par « le Seigneur (Dieu), le tout-puissant » a été revue en *le Seigneur (Dieu) de l'univers*, qui rend mieux l'étendue des compétences du Dieu de la Bible.

Dans la même perspective l'appellation *Shaddai*, qui était rendue par « le Dieu Puissant », a été tout simplement transcrite. Les meilleures études récentes, en effet, reconnaissent ignorer complètement sa signification. A la première occurrence (Gn 17.1) une note apporte sur ce point les précisions utiles.

Le titre *pantokratôr*, qui apparaît non seulement dans les livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament, mais aussi dans le Nouveau Testament, est uniformément rendu par *le Souverain*.

Certaines *expressions idiomatiques* ont été conservées dans leur forme décalquée, mais leur signification est élucidée dans une note, ou bien elles ont été rendues par un équivalent français adéquat. C'est ainsi que le décalque « parler au cœur » a été rectifié en « parler contre le cœur », avec note explicative, voire carrément traduit comme en Gn 34.3 : « Il se prit d'amour pour la jeune fille et *regagna sa confiance*. »

La « guerre sainte » est devenue *guerre de Dieu* pour des raisons que chacun comprendra. « Conclure une alliance en faveur de » est devenu *conclure une alliance avec*, les « pasteurs » sont devenus des *bergers*, etc.

Le qualificatif « jaloux », quand il est accolé au nom divin, ayant toutes chances d'être compris au sens de « envieux », a été systématiquement remplacé. On lit maintenant : un Dieu *exigeant*. Quant à la « jalousie » de Dieu, elle a fait place à son *zèle* dans les cas où Dieu prend le parti de son peuple, et à son *ardeur* quand il s'en prend à lui.

Le verbe « prophétiser », quand il décrit l'activité du prophète, porte-parole de Dieu, ouvrait la porte à un contresens, dans la mesure où il était compris au sens usuel de « prédire ». Il a donc été avantageusement remplacé par *parler en/comme prophète*.

En ce qui concerne le Nouveau Testament, à la suggestion de l'Amitié judéo-chrétienne de France, la traduction systématique du grec *loudaioi* par « Juifs » dans l'évangile johannique a été entièrement revue. En français, en effet, le terme « juif » n'a que deux acceptions : (1) adepte de la religion juive, (2) descendant de Jacob. Or le grec de l'évangile johannique a, quant à lui, un éventail de quatre acceptions disponibles : outre celles du français, il peut désigner aussi, selon les cas, soit les Judéens (3), soit les autorités du judaïsme (4), en l'occurrence les membres du sacerdoce jérusalémite. Les acceptions (3) et (4) ne pouvaient donc pas être rendues comme les acceptions (1) et (2). Une équipe œcuménique a cherché à identifier l'acception convenable pour les soixante-huit cas où le terme « juif » se trouve dans l'évangile de Jean, proposant chaque fois l'équivalent français que le contexte rendait satisfaisant.

Editeurs et réviseurs espèrent avoir ainsi rendu plus aisée et donc plus profitable la lecture de la Bible.